Cent soixante-dixième session du Conseil

Point 4: Stratégie thématique de la FAO relative au changement climatique

À sa cent vingt-septième session, en novembre 2019, le Comité du Programme a commandé une évaluation de la contribution de la FAO à la réalisation de l'objectif de développement durable (ODD) 13 sur l'action pour le climat, comprenant une évaluation de la mise en œuvre de la Stratégie de la FAO relative au changement climatique, adoptée en 2017. Le rapport d'évaluation ainsi que la réponse de la Direction ont été présentés pour examen à la cent trentième session du Comité du Programme, en mars 2021, et à la cent soixante-sixième session du Conseil, en avril 2021.

Au titre de l'une des **recommandations** principales figurant dans le rapport, à savoir la recommandation 2, les auteurs de l'évaluation invitent instamment la FAO à élaborer une nouvelle stratégie relative au changement climatique afin d'améliorer sa contribution à la réalisation de l'ODD 13. À sa **cent soixante-sixième session**, en avril 2021, le **Conseil** a demandé que les organes directeurs soient régulièrement tenus informés de la situation et que des consultations inclusives soient organisées avant la cent soixante-huitième session du Conseil pour amorcer l'élaboration de la nouvelle Stratégie de la FAO relative au changement climatique. À sa quarante-deuxième session, en juin 2021, la Conférence de la FAO a demandé que la recommandation formulée par le Conseil à sa cent soixante-sixième session au sujet de la Stratégie de la FAO relative au changement climatique soit pleinement mise en œuvre. En réponse à ces demandes, des informations actualisées sur l'élaboration de la nouvelle Stratégie relative au changement climatique ont été présentées pour examen à la cent trente-deuxième session du Comité du Programme (8-12 novembre 2021) et à la cent soixante-huitième session du Conseil (29 novembre - 3 décembre 2021). Dans les conclusions qu'il a formulées à sa cent soixante-sixième session, le Conseil «a souscrit aux grandes lignes et à la feuille de route de la nouvelle Stratégie de la FAO relative au changement climatique et a dit se réjouir à l'idée de poursuivre le processus inclusif engagé avec les Membres aux fins de l'élaboration de cette stratégie thématique».

La nouvelle Stratégie de la FAO relative au changement climatique a été élaborée dans le cadre d'un processus extrêmement transparent, inclusif et consultatif. Des consultations internes et externes avec des experts techniques, la Direction de haut niveau et les Membres de la FAO, ainsi qu'avec des partenaires, ont été organisées tout au long du processus. Plus particulièrement, les bureaux régionaux de la FAO ont mené des consultations à distance, auxquelles ont participé les bureaux décentralisés de l'Organisation et des partenaires régionaux externes, en janvier et février 2022. Des consultations régionales informelles se sont déroulées avec les Membres de la FAO et les groupes régionaux. Par ailleurs, l'équipe spéciale chargée de l'examen (composée d'experts de différentes divisions de la FAO) et le conseil consultatif (comprenant la Direction de haut niveau de l'Organisation) ont fourni respectivement des éléments techniques et des contributions de haut niveau. Toutes les contributions recueillies pendant le processus de consultation ont permis d'éclairer l'élaboration de la nouvelle Stratégie relative au changement climatique.

Le document du Conseil intitulé *Stratégie de la FAO relative au changement climatique 2022-2031* (CL 170/4) présente la nouvelle Stratégie. Celle-ci sera axée sur l'action pour le climat et s'articulera autour de trois piliers (niveaux mondial et régional; niveau national; niveau local). Elle aidera la FAO à prêter un appui renforcé aux pays afin qu'ils puissent concrétiser leurs ambitions face au changement climatique dans les systèmes agroalimentaires. Elle est étayée par des éléments scientifiques, donne la priorité à des solutions novatrices et à l'inclusion, et s'inscrit dans le droit fil du Programme de développement durable à l'horizon 2030, du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO et des autres stratégies thématiques de l'Organisation. Si elle est adoptée, elle sera complétée par un plan d'action qui sera élaboré en collaboration avec toutes les unités de la FAO.

Le Conseil, à sa cent soixante-dixième session, est invité à adopter la Stratégie de la FAO relative au changement climatique 2022-2031, que le Comité du Programme aura examinée à sa cent trente-troisième session.

Maria Helena Semedo, Directrice générale adjointe de la FAO